

# La Fabrique des chercheur-ses

## Précarité de la jeune recherche : état des lieux et combats à mener

*Les chiffres mentionnés dans cette fiche proviennent du rapport produit par la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), à partir de son enquête sur les conditions de recherche et de vie des doctorant-es (2022) : <https://fage.org/ressources/documents/4/7962-DP-enquete-doctorat-2022-FAGE.pdf>*

### 1 - La précarité financière des doctorants

La première chose qui vient à l'esprit quand on pense à la dégradation des conditions de la jeune recherche concerne la question de son financement. Plusieurs chiffres sont alarmants. Par exemple, seulement 39% de la population doctorale en sciences humaines et sociales est financée, obligeant la majorité des doctorants à travailler en parallèle de leur thèse. Pour ceux et celles bénéficiant d'un contrat doctoral, les salaires sont également bas au regard du niveau de qualification, malgré leur récente revalorisation. Les organisations syndicales demandent également une prolongation des contrats. D'une durée de seulement trois ans et renouvelable deux fois pour une durée d'un an à chaque fois, ainsi d'une durée de cinq ans maximum, ils obligent la majorité des doctorants à terminer leur thèse en recevant l'allocation chômage ou en ayant une activité complémentaire.

### 2 - La rémunération insuffisante des enseignements

De la même façon, les enseignements sont souvent trop peu rémunérés, que ce soit au cours de la thèse ou une fois celle-ci terminée.

Pour rappel, il est considéré qu'une heure de travaux dirigés (TD) équivaut à 4,2 heures de travail effectif, ce qui revient à rémunérer les vacations à 9,8 euros brut de l'heure - un montant en dessous du SMIC/horaire. Les vacataires sont généralement contraints d'exercer certaines tâches sans rémunération supplémentaire, telle que la correction des copies ou la surveillance des examens. Ils ou elles doivent parfois attendre plusieurs mois avant de recevoir leur rémunération, car celle-ci n'est pas toujours mensualisée.

### 3 - L'accès aux aides sociales

Dans un contexte où un doctorant sur cinq n'arrive pas à subvenir à ses besoins, la question des aides sociales est centrale. Pourtant, plus d'un tiers des doctorants ne perçoit aucune aide sociale, notamment par manque d'informations. Saviez-vous par exemple qu'en tant que doctorant vous êtes éligible à la prime de précarité ? De plus, le nonaccès aux aides sociales découle souvent d'une méconnaissance de la part des administrations du statut social des doctorants. À titre d'exemple, les restaurants universitaires n'autorisent pas toujours l'accès au tarif étudiant pour les personnes inscrites dans une formation en 3ème cycle ou encore les doctorants n'ont pas accès aux bourses sur critères sociaux délivrées par le CROUS.

## 4 - Renforcer la qualité de l'encadrement

---

Les conditions de recherche des doctorants dépendent aussi fortement de l'encadrement dont ils et elles bénéficient au cours de leur thèse. Malheureusement, la qualité de ce suivi dépend grandement des directeurs et directrices de thèse : ils et elles encadrent entre trois et quatre doctorants en moyenne mais ce chiffre s'élève parfois à 25 doctorants par directeur ! Ils et elles ne suivent également aucune ou peu de formation à l'encadrement. Enfin, pour beaucoup de doctorants, les comités de suivi ne sont pas des espaces où ils et elles peuvent faire remonter certains problèmes, puisque les membres des comités sont souvent choisis directement par leur directeur ou directrice de thèse.

## 5 - Des doctorants soumis à diverses formes de violences

---

Les conditions de santé mentale se dégradent tout au long de la thèse pour beaucoup de doctorants, notamment lorsqu'ils et elles sont victimes de diverses formes de violence. Encore une fois, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 24% des doctorants déclarent avoir été victimes de harcèlement moral, de discrimination ou de violences sexistes et sexuelles au cours de leur thèse. À nouveau, il est possible d'envisager la mise en place un comité de suivi indépendant de la direction de thèse, où au moins un membre serait formé aux risques psycho-sociaux et à la détection des cas de conflits, harcèlements, discriminations et violences sexistes et sexuelles.

## 6 - Des formations souvent inadaptées

---

Le rapport produit par FAGE met également en lumière l'inadéquation des formations proposées par les écoles doctorales par rapport aux besoins des doctorants. Les doctorants notent par exemple la pertinence de ces formations à 4,6/10 seulement. Les écoles doctorales pourraient réfléchir à des mécanismes pour ajuster leur offre de formation et faire en sorte que celles-ci soient réellement utiles aux doctorants et ajustées à leurs centres d'intérêt académiques et projets de carrière professionnelle.

## 7 - Des difficultés renforcées pour les doctorants étrangers

---

Les conditions de vie et de recherche sont particulièrement difficiles pour les doctorants étrangers. Pour information, la France compte chaque année 40% d'étudiants internationaux parmi sa population doctorale. Mais beaucoup d'entre eux et elles sont confrontés à d'importantes difficultés liées à leur statut. Par exemple, 30% ne bénéficient pas d'un titre de séjour, les enfermant dans une situation illégale et une plus grande précarité. De plus, 40% n'obtiennent qu'un titre de séjour de 3 ans, tandis que 29% n'ont accès qu'à un titre de séjour d'un an. Le rapport produit par la FAGE met donc en exergue la forte dissonance observée entre une volonté affichée d'accueillir des doctorants internationaux et les conditions pratiques de cet accueil.

## 8 – L’insertion professionnelle

Les difficultés liées à l’insertion professionnelle post-thèse, que ce soit dans le monde académique ou en dehors de celui-ci, sont souvent source d’une forte anxiété pour les doctorants. Le nombre de postes à l’Université a été drastiquement réduit. Hors du monde académique, les jeunes docteurs témoignent d’une grande difficulté à accéder à des contrats à durée indéterminée et plus généralement d’un manque de considération à l’égard de leur diplôme. Par conséquent, 57% des doctorants ayant participé à l’enquête réfléchissent à candidater à l’étranger. L’insertion professionnelle semble également mettre en lumière le poids des inégalités de genre : les doctorantes gagnent environ 8% de moins que leurs collègues masculins.

## 9 – Comment agir ?

Toutes ces conditions expliquent en partie la baisse de 13% de l’inscription en doctorat en 12 ans (ce qui correspond à 10 000 inscrits en moins environ). Il est grand temps d’agir pour remédier à cette tendance. Les représentants des doctorants dans les laboratoires et les écoles doctorales peuvent par exemple se coordonner avec les représentants des étudiants de 1er et 2e cycle pour faire remonter ces problématiques ou encore en étant représentants des doctorants dans les conseils étudiantes comme la Commission Recherche statuant les questions de recherche dans les Universités, ainsi qu’avec les représentant-es siégeant au Conseil national de l’enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) et au Centre National des Œuvres Scolaires et Universitaires (CNOUS).

*Cette fiche synthétise une séance de formation organisée par Noria Research le 16 mars 2023 et animée par Miryam Bercher, Vice-Présidente chargée des affaires académiques à la FAGE et Sasha Leclerc, présidente de l’Association Nationale des Etudiant-es en Sciences Historiques (ANESH).*

### Pôle formation

[www.noria-research.com/formation/training@noria-research.com](http://www.noria-research.com/formation/training@noria-research.com)